

TRANSPORTS : L'aéroport de Toulouse Blagnac reçoit le certificat de la sécurité aérienne

L'[AÉROPORT TOULOUSE-BLAGNAC](#) / T : 05.34.61.80.83 (siège à Blagnac/31) devient le premier aéroport de France et l'un des tout premiers en Europe à obtenir le certificat de l'Agence Européenne de la Sécurité Aérienne. Ce certificat impose la prise en compte de nouveaux points réglementaires autour de la sécurité aéroportuaire. La société aéroportuaire assurera désormais le contrôle de la conformité des infrastructures, des modes d'exploitation et de l'organisation. www.toulouse.aeroport.fr